

---

---

**Codes pour la représentation des noms  
de langues —**

Partie 6:  
**Code alpha-4 pour un traitement  
exhaustif des variantes linguistiques**

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
*Codes for the representation of names of languages —*  
*Part 6: Alpha-4 code for comprehensive coverage of language variants*  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 639-6:2009

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/b9afd2cd-faaf-4f11-8c95-1d93a57dbab2/iso-639-6-2009>



**PDF – Exonération de responsabilité**

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 639-6:2009

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/b9afd2cd-faaf-4f11-8c95-1d93a57dbab2/iso-639-6-2009>



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2009

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20  
Tel. + 41 22 749 01 11  
Fax + 41 22 749 09 47  
E-mail [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

## Sommaire

Page

Avant-propos .....	iv
Introduction.....	v
<b>1</b> <b>Domaine d'application .....</b>	<b>1</b>
<b>2</b> <b>Références normatives .....</b>	<b>1</b>
<b>3</b> <b>Termes et définitions .....</b>	<b>2</b>
<b>3.1</b> <b>Termes relatifs au codage alpha-4 des langues .....</b>	<b>2</b>
<b>3.2</b> <b>Termes relatifs aux langues et variantes linguistiques.....</b>	<b>3</b>
<b>4</b> <b>Identifiant de langue alpha-4.....</b>	<b>3</b>
<b>4.1</b> <b>Forme de l'identifiant de langue alpha-4.....</b>	<b>3</b>
<b>4.2</b> <b>Syntaxe de l'identifiant de langue alpha-4.....</b>	<b>4</b>
<b>4.3</b> <b>Utilisation des codets de langue dans la série de normes de l'ISO 639.....</b>	<b>4</b>
<b>5</b> <b>Langues et variantes linguistiques .....</b>	<b>4</b>
<b>5.1</b> <b>Critères d'identification des variantes linguistiques .....</b>	<b>4</b>
<b>5.2</b> <b>Identification des langues .....</b>	<b>5</b>
<b>5.3</b> <b>Identification des variantes linguistiques parlées.....</b>	<b>5</b>
<b>5.4</b> <b>Identification des variantes linguistiques écrites.....</b>	<b>5</b>
<b>5.5</b> <b>Identification des transcriptions.....</b>	<b>6</b>
<b>6</b> <b>Structure.....</b>	<b>6</b>
<b>6.1</b> <b>Modèle .....</b>	<b>6</b>
<b>6.2</b> <b>Catégories de données utilisées dans le présent modèle .....</b>	<b>7</b>
<b>7</b> <b>Codage et registre des extensions.....</b>	<b>9</b>
<b>8</b> <b>Allocation des codes de langue.....</b>	<b>10</b>
<b>Annexe A (informative) Exemples de données .....</b>	<b>11</b>
<b>Annexe B (normative) Fonctionnement de l'Organisme d'enregistrement (l'ISO 639-6/RA) et du Comité consultatif mixte des Organismes d'enregistrement de l'ISO 639 (l'ISO 639/RA-JAC) .....</b>	<b>13</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>17</b>

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 639-6 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 37, *Terminologie et autres ressources langagières et ressources de contenu*, sous-comité SC 2, *Méthodes de travail terminographiques et lexicographiques*.

L'ISO 639 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Codes pour la représentation des noms de langues*:

- <https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/b9afd2cd-faaf-4f11-8c95-1d93a57dbab2/iso-639-6-2009>
- *Partie 1: Code alpha-2*
  - *Partie 2: Code alpha-3*
  - *Partie 3: Code alpha-3 pour un traitement exhaustif des langues*
  - *Partie 4: Principes généraux du codage de la représentation des noms de langue et d'entités connexes, et lignes directrices pour la mise en œuvre*
  - *Partie 5: Code alpha-3 pour les familles de langues et groupes de langues*
  - *Partie 6: Code alpha-4 pour un traitement exhaustif des variantes linguistiques*

## Introduction

Dans les ressources dépendant de la langue, où l'utilisation, la réutilisation et l'échange sont d'une importance significative tant dans les activités industrielles qu'au sein du monde universitaire, il est important d'être en mesure de documenter de manière exhaustive les données saisies dans une ressource donnée. Un élément important de ces ressources est la langue elle-même. Il est donc important de pouvoir identifier la langue de la ressource aussi exactement et aussi fidèlement que possible pour assurer l'interopérabilité et la qualité du contenu informatif. La série de normes ISO 639 a été mise au point en ayant ces objectifs fondamentaux présents à l'esprit et la présente partie de l'ISO 639 vise à permettre une précision et une justesse encore accrues. Plus précisément, la présente partie de l'ISO 639 a pour objet l'identification et la documentation des variantes linguistiques. Les autres parties de l'ISO 639 régissent l'identification des langues, des familles et des groupes de langues, et établissent les principes généraux de la gestion et de l'élaboration des codes.

Les termes et définitions de la présente partie de l'ISO 639 ont été harmonisés avec ceux de l'ISO 639-3, là où cela a été jugé approprié.

La présente partie de l'ISO 639 propose un identifiant de langue alpha-4 et un nom de référence de langue unique pour former le codet de langue des variantes linguistiques. Elle définit également un cadre hiérarchique permettant de représenter la relation entre variantes linguistiques, familles de langues, groupes de langues et langues.

Les identifiants de langue alpha-4 et les noms de référence de langue uniques normalisés conformément à la présente partie de l'ISO 639 sont à la fois complémentaires des codes alpha-2 et alpha-3 normalisés dans les autres parties de la série ISO 639 et compatibles avec ces derniers.

La série de normes ISO 639 fournit un moyen cohérent d'identification des langues, depuis les plus génériques jusqu'aux plus spécifiques. La présente partie contribue à l'objectif de faciliter le transfert sans faille d'une norme à l'autre, permettant aux utilisateurs de combiner et d'employer avec un minimum d'effort les identifiants de langue pour les variantes linguistiques, les langues, les macrolangues, les groupes de langues et les familles de langues tout en disposant d'un système autonome permettant les développements et extensions futurs.

Les identifiants de langue alpha-4 et les noms de référence de langue fournis sont utilisables dans une large gamme d'applications, à savoir la terminologie et la lexicographie, l'information et la documentation (par exemple dans les domaines de l'enseignement, de l'archivage et de la recherche documentaire, dans les services d'information, pour le patrimoine culturel et pour combler la «fracture numérique»), la linguistique et les technologies de l'information (moteurs de recherche).

Tous les codes de langue doivent être considérés comme des listes ouvertes qui peuvent être complétées et affinées conformément aux procédures d'enregistrement figurant dans chaque norme. Les procédures d'enregistrement et de maintenance de la présente partie de l'ISO 639 ont été reprises de l'ISO/CEI 11179-6.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 639-6:2009

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/b9afd2cd-faaf-4f11-8c95-1d93a57dbab2/iso-639-6-2009>

# Codes pour la représentation des noms de langues —

## Partie 6:

# Code alpha-4 pour un traitement exhaustif des variantes linguistiques

## 1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 639 spécifie une méthode pour établir les identifiants de langues à quatre lettres (alpha-4) et les noms de référence de langue pour les variantes linguistiques, ainsi qu'un cadre hiérarchique permettant de relier ces derniers à des langues, familles de langues et groupes de langues. Les identifiants alpha-4 ont été mis au point pour pouvoir être utilisés dans une large gamme d'applications, et en particulier dans les systèmes informatiques où il y a un besoin potentiel de couvrir la gamme entière de langues, de familles de langues et groupes de langues ainsi que des variantes linguistiques à l'intérieur de chaque langue identifiée. Les identifiants alpha-4 prennent en charge toutes les variantes linguistiques connues et permettent les extensions futures.

La présente partie de l'ISO 639 fournit un cadre hiérarchique qui facilite la compatibilité rétrospective avec les autres codes de l'ISO 639. Elle est fondée sur des relations linguistiques et/ou géolinguistiques permettant un recensement exhaustif des variantes linguistiques, que les langues soient vivantes, mortes, anciennes ou construites, et qu'elles soient importantes ou mineures. Il en résulte que la présente partie de l'ISO 639 couvre un très grand nombre de langues et de variantes linguistiques. La présente partie de l'ISO 639 ne s'applique pas à l'enregistrement des langues à usage informatique exclusif telles que les langages de programmation ou les langues reconstruites.

## 2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 639-1:2002, *Codes pour la représentation des noms de langue — Partie 1: Code alpha-2*

ISO 639-2:1998, *Codes pour la représentation des noms de langue — Partie 2: Code alpha-3*

ISO 639-4, *Codes pour la représentation des noms de langue — Partie 4: Principes généraux du codage de la représentation des noms de langue et d'entités associées, et lignes directrices pour la mise en œuvre*

ISO/CEI 11179-1, *Technologies de l'information — Registres de métadonnées (RM) — Partie 1: Cadre*

ISO/CEI 11179-2, *Technologies de l'information — Registres de métadonnées (RM) — Partie 2: Classification*

ISO/CEI 11179-3, *Technologies de l'information — Registres de métadonnées (RM) — Partie 3: Métamodèle de registre et attributs de base*

ISO/CEI 11179-4, *Technologies de l'information — Registres de métadonnées (RM) — Partie 4: Formulation des définitions de données*

ISO/CEI 11179-5, *Technologies de l'information — Registres de métadonnées (RM) — Partie 5: Principes de dénomination et d'identification*

ISO/CEI 11179-6, *Technologies de l'information — Registres de métadonnées (RM) — Partie 6: Enregistrement*

### 3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions donnés dans l'ISO 639-4 ainsi que les suivants s'appliquent.

#### 3.1 Termes relatifs au codage alpha-4 des langues

##### 3.1.1

##### code

ensemble de données transformées ou représentées sous différentes formes, selon un jeu de règles préétablies

[ISO 639-3:2007, définition 3.1]

##### 3.1.2

##### codet

entrée dans une table de codes

[ISO 639-3:2007, définition 3.2]

##### 3.1.3

##### identifiant de langue

symbole de langue

chaîne unique de trois ou quatre lettres qui représente une **variante linguistique** (3.2.2)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/b9afd2cd-faaf-4f11-8c95-1d93574b2f5c/iso-639-6-2009>

NOTE Dans la présente partie de l'ISO 639, les identifiants de langue à trois lettres sont ceux qui sont tirés des autres parties de l'ISO 639. En revanche, les identifiants de langue à quatre lettres caractérisent des variantes linguistiques qu'on ne retrouve dans aucune des autres parties de l'ISO 639.

##### 3.1.4

##### nom de référence

nom

appellation

expression linguistique utilisée pour désigner un concept particulier

NOTE 1 Dans la présente partie de l'ISO 639, le nom de référence sert à désigner une **variante linguistique** (3.2.2).

NOTE 2 Le nom de référence peut être le nom par lequel une **variante linguistique** (3.2.2) est connue dans de nombreuses autres langues.

NOTE 3 Adapté de l'ISO 639-3:2007, définition 3.4.

##### 3.1.5

##### codet de langue

entrée d'une **langue** (3.2.1) ou d'une **variante linguistique** (3.2.2) dans un code ou une table de codes, constituée de catégories de données transformées ou représentées sous différentes formes en fonction de règles

NOTE 1 Dans la présente partie de l'ISO 639, le codet de langue se compose d'un **identifiant de langue** (3.1.3) alpha-4 et d'un **nom de référence** (3.1.4) pour les **variantes linguistiques** (3.2.2).

NOTE 2 La base de données de la présente partie de l'ISO 639 comprend les **identifiants de langue** alpha-3 (3.1.3) ainsi que leur **nom de référence** (3.1.4); ceux-ci ne font pas partie de la présente partie de l'ISO 639 mais donnent des informations sur les liens hiérarchiques entre **variantes linguistiques** (3.2.2), **langues** (3.2.1), familles de langues et groupes de langues.

## 3.2 Termes relatifs aux langues et variantes linguistiques

### 3.2.1

#### langue

utilisation systématique de sons, caractères, symboles ou signes pour exprimer ou communiquer un sens ou un message

### 3.2.2

#### variante linguistique

utilisation identifiée de façon unique d'une **langue** (3.2.1) reposant sur une **variation linguistique** (3.2.3)

### 3.2.3

#### variation linguistique

différence entre les caractéristiques des **langues individuelles** (3.2.4)

### 3.2.4

#### langue individuelle

**langue** (3.2.1) distincte des autres **langues** (3.2.1)

### 3.2.5

#### documentation linguistique

information relative à l'identification d'une **langue** (3.2.1)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/b9afd2cd-faaf-4f11-8c95-1d93a57dbab2/iso-639-6-2009>

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/b9afd2cd-faaf-4f11-8c95-1d93a57dbab2/iso-639-6-2009>

## 4 Identifiant de langue alpha-4

### 4.1 Forme de l'identifiant de langue alpha-4

Un identifiant de langue conforme à la présente partie de l'ISO 639 doit comprendre une suite de quatre lettres, chacune choisie parmi les 26 lettres suivantes de l'alphabet latin en minuscules: a, b, c, d, e, f, g, h, i, j, k, l, m, n, o, p, q, r, s, t, u, v, w, x, y, z. Aucun signe diacritique et aucun caractère modifié ne doivent être utilisés.

Les identifiants de langue alpha-4 servent seulement de dispositif pour représenter de façon unique les variantes linguistiques.

La présente partie de l'ISO 639 fournit un nom de référence destiné à être utilisé à l'intérieur d'un registre de métadonnées. Ce nom de référence est choisi parmi les noms qui identifient ou ont identifié la langue; cela ne doit pas être interprété comme impliquant qu'un nom tiré d'une langue particulière soit considéré comme étant le nom préféré.

Dans la mesure du possible, un identifiant de langue alpha-4 commence par la même lettre que le nom de référence correspondant de la langue et comprend une ou plusieurs des lettres suivantes de ce nom de référence, un effort étant fait pour éviter les suites prononçables. Compte tenu des milliers de langues et variantes linguistiques qui existent et des nombreux noms similaires, des identifiants de langue alpha-4 ressemblant au nom de référence ne peuvent être fournis dans tous les cas. Aucun identifiant de langue alpha-4 ne doit avoir la même forme qu'un autre nom de référence de langue à quatre lettres.

Pour assurer la continuité et la stabilité, les identifiants de langue alpha-4 ne doivent ni changer ni être réutilisés à d'autres fins. Conformément à l'ISO/CEI 11179-6, lorsqu'un identifiant de langue est *retiré* ou *remplacé*, l'identifiant alpha-4 correspondant doit demeurer dans le registre de la présente partie de l'ISO 639 pour assurer la compatibilité rétrospective.

Dans les traductions de la Norme internationale en des langues écrites en caractères non latins, les identifiants de langue alpha-4 doivent être formés à l'aide de l'alphabet latin selon les principes de la présente partie de l'ISO 639. L'identifiant de langue alpha-4 et le nom de référence de la langue doivent être traités comme indépendants de la langue.

La connaissance des langues du monde et des variantes linguistiques à un moment donné n'est jamais ni parfaite ni complète. Des noms de référence et les identifiants de langue alpha-4 correspondants peuvent être ajoutés à chaque découverte d'une variante linguistique différant des variantes déjà identifiées. Certains critères doivent toutefois être remplis avant qu'un nouveau codet de langue puisse être accepté. Ces conditions sont conformes à l'ISO/CEI 11179 (toutes les parties) et sont documentées en 6.2. La dénotation d'un codet de langue existant peut être révisée. Les noms de référence de langue existants peuvent également être révisés. Les codets de langue existants peuvent aussi être retirés ou remplacés lorsqu'il apparaît qu'ils ne reflètent plus les distinctions entre variantes linguistiques d'usage courant. Les changements ne doivent pas affecter les codets de langue restants.

## 4.2 Syntaxe de l'identifiant de langue alpha-4

Un identifiant de langue alpha-4 peut représenter différents types de variantes linguistiques (par exemple des langues vivantes, des langues anciennes, des langues artificielles) dans un large éventail de modes de communication (communication écrite, orale ou langage des signes). La liste des modes de communication n'est pas exhaustive et peut être augmentée à n'importe quel moment. Pour plus de détails, se reporter au Tableau A.1.

(standards.iteh.ai)

Les codets de langue alpha-4 ont également été reliés aux codets des autres normes de la série ISO 639.

[ISO 639-6:2009](#)

## 4.3 Utilisation des codets de langue dans la série de normes de l'ISO 639

[1d93a57dbab2/iso-639-6-2009](#)

La série des normes ISO 639 est destinée à fournir un ensemble compatible et interopérable d'identifiants de langue pour les variantes linguistiques, les langues, les groupes de langues et les familles de langues. Toutes les parties de la série doivent être examinées avant de déterminer le code de langue le mieux adapté, et les identifiants de langue peuvent être appliqués, là où c'est possible, dans l'ordre, alpha-2, alpha-3 ou alpha-4 en allant des formes d'identification les plus génériques aux formes les plus spécifiques. Les liens entre les représentations alpha-4 et alpha-3 et entre les représentations alpha-3 et alpha-2 facilitent l'interopérabilité entre systèmes bien que chaque système puisse être utilisé isolément. Aucun identifiant de langue alpha-4 ne doit être attribué à des codets de langue ayant déjà une représentation alpha-3 dans d'autres parties de l'ISO 639. L'Autorité d'enregistrement de la présente partie de l'ISO 639 est responsable, par l'intermédiaire de leur représentant au Comité consultatif mixte de l'ISO 639, de la détermination de l'affectation appropriée d'un codet de langue lorsqu'il y a débat sur la nature de la langue ou de la variante linguistique à enregistrer.

## 5 Langues et variantes linguistiques

### 5.1 Critères d'identification des variantes linguistiques

Aucune méthode d'identification d'une langue ne fait l'objet d'un accord général ou n'est adaptée à tous les usages. Il peut y avoir des désaccords, même entre locuteurs ou experts linguistiques, sur la question de savoir si deux variantes linguistiques représentent des dialectes d'une même langue ou deux langues distinctes. Pour les besoins de la présente partie de l'ISO 639, les jugements quant au fait de savoir si deux variantes linguistiques sont considérées comme étant la même langue ou des langues différentes reposent sur un certain nombre de facteurs dont la similitude linguistique, l'intelligibilité, la présence d'une littérature commune et l'avis des locuteurs concernant la relation entre langue et identité. Ils peuvent aussi être affectés par les points de vue actuels et les attitudes locales concernant la relation entre langues et identité ethnique et/ou entre langues et appartenance religieuse des locuteurs. Ces jugements ne peuvent pas toujours être

absolus compte tenu, d'une part, de l'impossibilité de définir avec précision les degrés de similitude linguistique ou d'intercompréhension et, d'autre part, des pressions suite aux évolutions des situations politiques.

Il convient de suivre les critères de base suivants.

- Deux variantes linguistiques liées sont normalement considérées comme des variantes linguistiques d'une même langue si les locuteurs de chaque variante ont, au niveau fonctionnel, une compréhension inhérente de l'autre variante (c'est à dire une compréhension reposant sur la seule connaissance de leur propre variante linguistique sans qu'ils aient à apprendre l'autre variante).
- Lorsque l'intelligibilité orale de variantes linguistiques est marginale, l'existence d'une littérature commune ou d'une identité ethnolinguistique commune, avec une variante linguistique centrale comprise par les deux, peuvent être un indicateur fort du fait qu'elles puissent néanmoins être considérées comme des variantes de la même langue.
- Lorsque l'intelligibilité des variantes linguistiques est suffisante pour permettre la communication, l'existence d'identités ethnolinguistiques distinctes bien établies peut néanmoins être un indicateur fort du fait que ces variantes soient à considérer comme des langues différentes. Certaines des distinctions faites sur cette base peuvent ne pas être considérées comme appropriées par certains utilisateurs ou pour certaines applications.

Ces critères doivent être évalués, si possible, lors de discussions ouvertes avec médiation par des experts identifiables. Les résultats de la discussion doivent être documentés.

## 5.2 Identification des langues

Pour les besoins de référence internationale, une catégorie formée de langues identifiées (ou unités linguistiques) reconnues comme telles à l'intérieur du corpus des codes ISO 639 doit être identifiée et représentée en tant que langue dans le cadre de la présente partie de l'ISO 639.

Tout cas non résolu d'identification ou de ré-identification sera arbitré par le Comité consultatif mixte de l'ISO 639.

## 5.3 Identification des variantes linguistiques parlées

L'application des identifiants de langue alpha-4 aux variantes linguistiques parlées à l'intérieur de chaque langue peut être aussi détaillée que possible, s'appliquant non seulement à des variantes linguistiques (connues de façon populaire comme «dialectes»), mais également à des composantes (ou «sous-dialectes») de chaque variante.

L'identification des variantes linguistiques à l'intérieur d'une même langue est encore plus problématique que l'identification d'une «langue» elle-même. À des fins pratiques, il est admis que des frontières existent entre variantes linguistiques ou composantes voisines d'une langue parlée alors que, la plupart du temps, les transitions entre elles (dans la prononciation, le vocabulaire et/ou la morphologie) sont graduelles. Les frontières les plus tangibles entre variantes linguistiques et composantes voisines de langues parlées individuelles sont géographiques ou ethniques, et marquées en particulier par des zones montagneuses ou des étendues d'eaux ou d'autres zones de population faible ou inexistante ou encore par des régions où d'autres langues prédominent (bien que les dimensions relatives de hauteur, distance et/ou population puissent varier de façon notable).

## 5.4 Identification des variantes linguistiques écrites

Lorsqu'ils s'appliquent aux variantes linguistiques écrites, les identifiants de langue alpha-4 de la présente partie de l'ISO 639 doivent aussi dénoter le système d'écriture, à savoir l'écriture et le jeu de caractères utilisables (si on les connaît), pour identifier les variantes linguistiques écrites et historiques ainsi que les orthographes.

NOTE Tandis que les variations dans l'écriture sont déjà incluses au sein du codage de la présente partie de l'ISO 639, le cadre général de celle-ci facilite également une extension permettant l'inclusion en son sein de la translittération et des représentations texte/audio et audio/texte.